

Championnat De France

Kitefoil Minime / Kitefoil Espoir / Kitefoil Open Racing
Kiteboard Freestyle Minime / Kiteboard Freestyle Espoir / Kiteboard Freestyle Open
- Grade 3 -

Coupe de France - Border-Cross Kiteboard – Grade 4

Kitesurf Leucate - KSL - Leucate
Du 21 au 27 Octobre – Plage des Coussoules

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un kiteboard ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre kiteboard pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification*.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. REGLES - L'épreuve est régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021/2024*, incluant les annexes F
- 1.2. Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].
- 1.3. Les règlements fédéraux, ainsi que les règles techniques et de sécurité de kiteboard édités par la FFV.
- 1.4. En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1. Les IC seront disponibles au plus tard le 20h le Vendredi 20 Octobre sur le site internet dédié de l'épreuve.
- 2.2. Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3. Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : <https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfegkf-infos-sur-lepreuve/cfegkf-tableau-officiel/>

3. COMMUNICATION

- 3.1. Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfegkf-infos-sur-lepreuve/cfegkf-tableau-officiel/> et sur le groupe what apps dédié à l'épreuve.
- 3.2. [DP] [NP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un kiteboard ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les kiteboards.

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION :

4.1. L'épreuve est ouverte à :

Championnat de France	Âge
Kite Foil Minimés F31 Fille	12-14 ans
Kite Foil Minimés F31 Garçon	12-14 ans
Open Foil Espoirs Fille	15-18 ans
Open Foil Espoirs Garçon	15-18 ans
Kite Foil Open Femmes*	A partir de 15 ans
Kite Foil Open Hommes*	A partir de 15 ans
Freestyle Open Femmes	A partir de 15 ans
Freestyle Open Hommes	A partir de 15 ans
Freestyle Minimés Femme	12-14 ans
Freestyle Minimés Homme	12-14 ans
Freestyle Espoir Femme	15-18 ans
Freestyle Espoir Homme	15-18 ans
Coupe de France	Âge
Boarder-Cross Open Minimé	12-14 ans
Boarder-Cross Open	A partir de 15 ans

L'âge de référence est celui du coureur au 31 décembre de l'année civile en cours.

*Un classement « national event » sera établi en fin de championnat et remonté à la classe internationale pour les coureurs ayant le matériel à la jauge IKA et ayant rempli le formulaire de jauge lors de l'inscription.

4.2. Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1. Pour les épreuves « Open » :

a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :

- La licence Club FFVoile mention « compétition » valide

Ou

- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - o Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - o Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

Ou

- Une licence temporaire FFVoile valable sur la durée de l'épreuve concernée accompagnée :
 - o Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - o Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

- b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - Un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).
- c) Une autorisation parentale pour tout membre mineur au moment de l'inscription.
- d) Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- e) Pour les Kitefoils Open souhaitant apparaître au classement IKA : la fiche de Jauge IKA.

4.2.2. Pour les championnats de France Minime et Espoir :

- a) Les Sportifs admissibles sont ceux sélectionnés par leur ligue.
- b) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - Ou
 - La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - o Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - o Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
- c) Une autorisation parentale pour tout membre mineur au moment de l'inscription.
- d) Pour les Kitefoils Minime et Espoir, la fiche de jauge correspondant à leur catégorie.
- e) Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3. Les kiteboarders peuvent s'inscrire et payer en ligne sur le mini-site de l'épreuve : <https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfegkf-infos-sur-lepreuve/>

4.4. Jauge matérielle :

Seul les concurrent.es équipés.es d'ailes de kites peuvent concourir.

4.4.1. Pour les épreuves Freestyles et Boarder-cross : pas de limitation de la jauge matérielle. Les planches équipés d'un foil et les planches directionnelles sont interdites sur ces épreuves.

4.4.2. Pour les épreuves Kitefoil :

Une fiche de jauge sera à remplir lors de la confirmation d'inscription pour les minimes, les espoirs et les OPEN « IKA national event » (possibilité de la remplir en ligne sur le site IKA).

Seuls les concurrents équipés d'une planche à foil peuvent concourir.

- Open : Les concurrents.es souhaitant apparaître aux classements « IKA National Event » doivent remplir la fiche de jauge IKA
- Espoir Kitefoil : Les concurrents doivent jauger :
 - o 1 ailes de kites par catégorie de taille :
 - « Large » : une aile de 15m² ou plus
 - « Medium » : une aile de 11m² à 15m²
 - « Small » : une aile de 11m² ou plus petit
 - « X-Small » : une aile de 9m² ou plus petit
 - o 1 planche
 - o 1 foil (une aile avant, un fuselage, un stabilisateur, un mât)

- Minime Kitefoil : Les concurrents doivent jauger :
 - 3 ailes à boudin
 - 1 planche
 - 1 foil (une aile avant, un fuselage, un stabilisateur, un mât)

4.5. [DP] [NP] Les kiteboards doivent afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

4.6. Modalités de participation – Championnat de France Espoir et Minime

Cf. Le règlement des Championnats de France de Voile Jeunes :

https://cfj2021.ffvoile.fr/media/yjrcewxy/rglmt_cfj_a-partir-de-2023-vf.pdf

5. DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 13 Octobre 2023 à 00H	Droits sur place jusqu'au 21 Octobre 12h
Open Kitefoil Open Kiteboard Freestyle Board-Cross	70€	100€
Championnat de France Jeune	100€	130€
Inscription pour 2 épreuves ou plus	140€	200€

- 5.1. Pour le lycra de la compétition en kitefoil et border-cross, un chèque de caution de 50 € à l'ordre du KSL est demandé lors de la confirmation des inscriptions.
- 5.2. 50% des droits d'inscription peuvent être remboursés sur présentation d'un certificat médical décrivant une raison valable empêchant la participation du compétiteur.
- 5.3. Remboursement : « Les inscriptions seront intégralement remboursées si l'événement est annulé en raison de la pandémie COVID 19, suite à décision du gouvernement Français. En cas de désistement, les concurrents ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'AO, déduction faite des frais de gestion de dossier : 10€.
- 5.4. Si un concurrent ou un accompagnateur inscrit à l'épreuve ne peut se rendre sur le lieu de la compétition en raison de mesures sanitaires et sécuritaires appliquées par sa région ou son pays, réduisant de fait la mobilité ou les possibilités de déplacement vers le lieu de la compétition, aucune demande de remboursement concernant les frais de déplacement et d'hébergement, versés par les participants, ne pourra être acceptée.

En s'inscrivant à la compétition, chaque participant reconnaît être conscient de cet état de fait.

6. PUBLICITE

- 6.1. [DP] [NP] Les kiteboards doivent afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.
- 6.2. [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7. PROGRAMME

7.1. Confirmation d'inscription :

Epreuve	Horaire
Open Kitefoil Open Kiteboard Freestyle Board-Cross	Vendredi 20 Octobre de 18h à 19h30 Samedi 21 Octobre de 9h à 11h
Championnat de France Jeune	Vendredi 20 Octobre de 18h à 19h30 Samedi 21 Octobre de 9h à 11h Lundi 23 Octobre de 18h à 19h

7.2. Course et tableau d'élimination :

Épreuve	Heure du premier signal d'avertissement possible						
	Sam. 21/10/23	Dim. 22/10/23	Lun. 23/10/23	Mar. 24/10/23	Mer. 25/10/23	Jeu. 26/10/23	Jeu. 27/10/23
Championnat de France Open							
Open Kitefoil Homme et Femme	13h	9h30	9h30				
Kiteboard Open Freestyle Homme	13h	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
Kiteboard Open Freestyle Femme	13h	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
Championnat de France Jeune							
Kiteboard Freestyle Minime Fille				8h30	8h30	8h30	8h30
Kiteboard Freestyle Minime Garçon				8h30	8h30	8h30	8h30
Kiteboard Freestyle Espoir Fille	13h	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
Kiteboard Freestyle Espoir Garçon	13h	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30	8h30
Kitefoil Minime F31 Fille				9h30	9h30	9h30	9h30
Kitefoil Minime F31 Garçon				9h30	9h30	9h30	9h30
Kitefoil Espoir Fille				9h30	9h30	8h30	8h30
Kitefoil Espoir Garçon				9h30	9h30	8h30	8h30
Board-Cross							
Boarder-Cross Minime	13h	9h30	9h30				
Boarder-Cross Open	13h	9h30	9h30				
Dernier départ possible le dernier jour de course	Épreuve de freestyle : 18h						
	Épreuve kitefoil et boarder-cross : 16h30						

8. CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

- 8.1. [DP] Les kiteboards doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir du 21 octobre à 10h.
- 8.2. Les kiteboards peuvent être contrôlés à tout moment.
- 8.3. L'équipement de sécurité ci-dessous peut être contrôlé ou mesuré.
- 8.4. [DP] Les kiteboards doivent également respecter la RCV 78.1.
- 8.5. [DP] **Matériels de sécurité** : Les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :
 - Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
 - Le port du casque conforme à la norme NF, est obligatoire depuis le décollage de l'aile jusqu'au retour à terre.
 - Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité 50N conforme à la division 240, ou une veste de protection conforme à la division 240.
 - Un déclencheur et un libérateur fonctionnels, conformes aux recommandations FFVoile actuelles.

- Un dispositif coupe-ligne adapté aux conditions de compétition.
- Pour les épreuves open freestyle et open boarder-cross, le port du casque n'est pas obligatoire mais conseillé pour les concurrents majeurs.

A terre, il est demandé aux compétiteurs de positionner leurs planches de kite avec les ailerons ou leur foil dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident. Le comité de course pourra réclamer contre tout concurrent ne respectant pas ces règles. Après décision du jury, le concurrent pourra être DSQ.

9. VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT[DP]

Les vêtements et l'équipement d'un concurrent ne doivent pas respecter la règle des RCV 50.1(a) et (b).

10. LIEU

L'Annexe à l'AC 1 fournit le plan du lieu de l'épreuve.

L'Annexe à l'AC 2 indique l'emplacement des zones de course.

11. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV F4.44 s'applique.

Pour la ou les classes kitefoil la RCV (F) 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité d'un tour est remplacée par une pénalité en points.

12. CLASSEMENT

12.1. Kitefoil

Le système de classement est le suivant : système de point à minima. 3 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

Série Kitefoil espoir et minime : en fonction du nombre de course, un format de final pourra être mis en place. Il sera défini sur les instructions de course.

12.2. Freestyle

Le format de course par principe sera une **dingle** afin que chaque rider puisse avoir une seconde chance de qualification pour le tour suivant. Dans le cas où la fenêtre de vent est réduite une simple élimination suivie d'une potentielle double pourra être proposée. Le tableau sera constitué de groupes de riders de 4. Ce nombre pourra être modifié au regard du contexte particulier de la compétition. En cas de non-finalisation du tableau d'élimination, le classement général de l'épreuve se fera en prenant en compte le score de chaque rider à la fin du round réalisé. Le classement sera établi dans l'ordre du score du plus haut au plus bas. Dans le cas où juste le round 1 et 2 sont courus :

- Les coureurs vainqueurs du round 1 seront classés entre la 1^{ère} et 4^{ème} place en fonction de leur score du plus haut au plus bas sur le round 1.
- Les vainqueurs du round 2 seront classés entre la 5^{ème} et 8^{ème} place en fonction de leur score du plus haut au plus bas sur le round 2.
- La suite du classement de la 5^{ème} place au dernier concurrent se fera dans l'ordre du score du round 1 du plus haut au plus bas.

En vue du nombre d'inscrit le comité d'organisation se laisse le droit de modifier le format du tableau. Il sera alors annoncé lors du premier skipper meeting.

12.3. Boarder-cross

Le format de course sera sous forme de heat. Un brassage des poules sera effectué entre chaque élimination terminée. L'organisations des heats sera présenté lors du premier briefing coureur en fonction du nombre d'inscrit.

13. EMBLEMENTS

[DP] [NP] Les kiteboards doivent rester à la place qui leur ont été attribuée pendant qu'ils sont sur le village de l'événement.

14. PROTECTION DES DONNÉES

14.1. **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

14.2. **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

15. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du kiteboard, la mauvaise navigation d'autres kiteboards, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

16. PRIX

Les prix seront distribués comme suit : Les titres de « champion.ne de France » seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini ci-dessous. La liste des titres attribués sera affichée aux panneaux officiels à la clôture des inscriptions et avant la publication des premiers résultats. Les titres seront décernés sous réserve du minima d'inscrits(es) défini ci-dessous.

Épreuve	Minima	
	Femme	Homme
Open Kitefoil	6	12
Kitefoil Minime	6	12
Kitefoil Espoir	6	12
Kiteboard Freestyle Open	6	12
Kiteboard Freestyle Minime	6	12
Kiteboard Freestyle Espoir	6	12

- 16.1. Si les minimas ne sont pas atteints, les titres ne seront pas attribués et l'épreuve sera automatiquement requalifiée en Criterium National de Grade 4 sans délivrance de titre.
- 16.2. Les trois premiers équipages de chaque catégorie validée recevront respectivement les médailles d'Or, d'Argent et de Bronze.
- 16.3. Les différents titres ne pourront pas être décernés aux concurrent.es de ou des délégations étrangères invité(e)s par la fédération sur ce championnat. Toutefois, si un(e) concurrent.e étranger.ère était classé(e) dans les trois premier(e)s des différents classements généraux de l'épreuve, un podium spécifique à ces classements sera organisé. Les podiums officiels des différents titres de champion.nes de France Espoirs Glisse seront décernés après avoir retiré des classements les concurrent.es étranger.es sans recalcul des points.

17. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

HEBERGEMENT CAMPING VIGLAMO réservation par Email : backoffice@viglamo.com

- ⇒ Tente Lodges: Remise 15%
- ⇒ Eco Lodges: Remises 20%
- ⇒ Possibilité de camping-car parking dédié : remises 10%
- ⇒ Panier repas en complément lors de l'inscription en ligne

ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

FFVoile Prescriptions to RRS 2021-2024 translated for non-francophone competitors

FFVoile Prescription to **RRS 25.1** (*Notice of race, sailing instructions and signals*):

For events graded 4 and 5, standard notices of race and sailing instructions including the specificities of the event shall be used. Events graded 4 may have dispensation for such requirement, after receipt of FFVoile approval, received before the notice of race has been published.

For events graded 5, posting of sailing instructions will be considered as meeting the requirements of RRS 25.1 application.

(* FFVoile Prescription to **RRS 64.4** (*Decisions on protests concerning class rules*):

The protest committee may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

(* FFVoile Prescription to **RRS 67** (*Damages*):

Any question or request related to damages arising from an incident occurred while a boat was bound by the Racing Rules of Sailing depends on the appropriate courts and cannot be examined and dealt by a protest committee.

A boat that retires from a race or accepts a penalty does not, by that such action, admit liability for damages.

(* FFVoile Prescription to **RRS 70. 5** (*Appeals and requests to a national authority*):

The denial of the right of appeal is subject to the written approval of the Fédération Française de Voile, received before publishing the notice of race. This approval shall be posted on the official notice board during the event.

(* FFVoile Prescription to **RRS 76.1** (*Exclusion of boats or competitors*)

An organizing authority or race committee shall not reject or cancel the entry of a boat or exclude a competitor eligible under the notice of race and sailing instructions for an arbitrary reason.

(* FFVoile Prescription to **RRS 78.1** (*Compliance with class rules; certificates*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat complies with the equipment and security rules required by the laws, by-laws, and regulations of the Administration.

(* FFVoile Prescription to **RRS 86.3** (*Changes to the racing rules*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1(a) in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such approval shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

(* FFVoile Prescription to **RRS 88.2** (*Changes to prescriptions*):

Prescriptions of the FFVoile shall not be changed in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall not be changed in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

(* FFVoile Prescription to **RRS 91(b)** (*Protest committee*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such approval shall be posted on the official notice board during the event.

FFVoile Prescription to **APPENDIX R** (*Procedures for appeals and requests*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr, using preferably the appeal form downloadable on the website of Fédération Française de Voile: <http://espaces.ffvoile.fr/media/127235/formulaire-dappel.pdf>

Annexe 1

Plan du site





Annexe 2

Zone de course



